

**1ERE SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2012**

**26 ET 27 JANVIER**

**N° 2012/E1/001**

**REPONSE DE  
MONSIEUR PAUL GIACOBBI  
PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF**

**A LA QUESTION POSEE  
PAR MONSIEUR JEAN-GUY TALAMONI  
AU NOM DU GROUPE «CORSICA LIBERA»**

**OBJET : Restructuration de la Poste.**

Monsieur le Conseiller à l'Assemblée de Corse,

La question de la restructuration des services postaux en Corse se pose depuis de nombreuses années, avec une acuité particulièrement soutenue tant ses conséquences se révèlent souvent désastreuses pour les zones à forte ruralité.

Aussi, je partage volontiers vos inquiétudes. Vous évoquez les cas de Campile et de Maccinaggio, j'ajouterai, à titre d'exemple, Sermano, Vescovato, Figari et la liste est longue des communes qui ont été confrontées à ce problème. N'a-t-on pas vu récemment la direction régionale envisager la suppression du poste de receveur à Sartène, sous-préfecture d'arrondissement ?

La situation n'est donc pas nouvelle. J'occupais les fonctions de Président du Conseil Général de la Haute-Corse et je manifestais de manière régulière, au travers de motions, de courriers à l'Etat, mon mécontentement contre les opérations conduites par la Poste au nom de la seule rentabilité économique. L'entreprise, et je l'ai également dit en ma qualité de Député au sein de l'Hémicycle, oublie volontiers que la présence postale permet le maintien de l'activité dans les villages.

Au niveau de l'Assemblée de Corse, vous le savez, une motion a été adoptée le 17 novembre 2010 et celle-ci a été transmise au Directeur Régional, mais également à Monsieur Jean-Paul BAILLY, Président Directeur Général du groupe la Poste et au Gouvernement. Monsieur Bernard ESPINASSE doit être entendu le 12 février à Bastia, ès qualités, par la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'environnement.

Je rencontre, comme d'autres édiles, l'intéressé souvent. J'avoue que ses propos rassurants, ses courriers explicatifs et argumentés n'ont pas dissipé les craintes des élus en général et les miennes en particulier. Les démarches que nous avons entreprises n'ont pas mis un terme aux restructurations qui se poursuivent méthodiquement et inexorablement.

Faut-il pour autant renoncer ? Je ne le crois pas. Il en va de notre crédibilité dans une région marquée par la ruralité.

Il nous appartient de poursuivre notre action en faveur du maintien de la présence postale et d'un service public auquel la population insulaire est très attachée, il faut le rappeler avec force.

Je vous remercie.